

**COMPTE-RENDU DE LA
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 AVRIL 2021**

Le douze avril deux mille vingt et un, à 16 heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué le six avril deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion Maison de Pays à La Roche des Arnauds, sous la présidence de Michel RICOU-CHARLES, président de la Communauté de Communes du Buëch Dévoluy.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents :

23 + 7 pouvoirs

Secrétaire de séance : Gérald GRIFFIT

Présents : Jean ROUSSEAU, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Alain MANIVEL, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Rémy FREY, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Jean-François CONTOZ, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Serge EYSSERIC, Gérald GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Jacques FRANCOU, Françoise PINET, Alain BOYOD, Anne-Marie GROS, Laurent CELCE, Christiane ACANFORA, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Josette REVOUX, Mallorie BOURGOGNE, Jean-Claude VALLIER, Lamia CONTRUCCI, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Jacques FRANCOU excusé a donné pouvoir à Christian AUBERT
Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Jean-Pierre BRIOULLE
Anne-Marie GROS excusée a donné pouvoir à Gérald GRIFFIT
Laurent CELCE excusé a donné pouvoir à Alain MANIVEL,
Mallorie BOURGOGNE excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT
Lamia CONTRUCCI excusée a donné pouvoir à Gérald GRIFFIT
Claude DUBUT excusée a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET



Ordre du jour :

Finances :

BUDGET PRINCIPAL

- Affectation de résultats du Budget Principal

- Vote du Budget Principal 2021
- Taux d'imposition 2021 (CFE, TFB, TFNB)
- Taxe GEMAPI

BUDGET ANNEXE « ECONOMIQUE ZA »

- Affectation de résultats du Budget annexe Economique ZA
- Vote du Budget 2021
- Versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Economie -Zones d'activités

BUDGET ANNEXE « TRAITEMENT des déchets »

- Affectation de résultats du Budget Traitement OM
- Vote du Budget annexe traitement des déchets 2021
- Taux de TEOM 2021
- Versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Traitement des déchets
- Suppression de l'exonération de TEOM pour les immeubles non desservis par le service d'enlèvement des déchets

BUDGET SPANC

- Affectation de résultats du Budget annexe SPANC
- Vote du Budget annexe SPANC 2021
- Versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe SPANC

BUDGET MASSIF DE CEUZE

- Affectation de résultats du Budget annexe Céüze
- Vote du budget annexe Céüze 2021



BUDGET PRINCIPAL

- **Affectation des résultats du Budget Principal**

Projet de délibération présenté par Michel RICOU-CHARLES

Le Président informe les délégués de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy des résultats de l'année 2020 pour le Budget Principal :

- un excédent de fonctionnement de : 2 448 002.36 €

- un déficit d'investissement de : 516 407.01 €

Le montant du solde des restes à réaliser est de : 339 803.68 €

Le besoin de financement en investissement est de : 176 603.33 €

Le Président propose :

- d'affecter la somme de 176 603.33 € en réserves d'Investissement,
- de reporter en section de fonctionnement, la somme de 2 271 399.03 € en excédent.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du résultat du budget Principal comme indiqué ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 30	Abstention : 0	Contre : 0

- **Budget principal 2021**

Projet de budget présenté par Michel RICOU-CHARLES

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget primitif principal 2021 de la CCBD qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 8 193 917,03€
- En section d'investissement à 4 151 653,00 €

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 26	Abstention : 1	Contre : 3

- **Taux d'imposition 2021 (CFE, TFB, TFNB)**

Projet de délibération présenté par Michel RICOU-CHARLES

Le Président, Michel RICOU-CHARLES, propose le maintien des taux d'imposition actuels, soit :

Taxe foncière bâti :	7.72 %
Taxe foncière non bâti :	35.98 %
CFE :	26.13 %

Après en avoir débattu, le Conseil communautaire, à l'unanimité approuve les taux d'imposition indiqués ci-dessus, pour l'année 2021.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 30	Abstention : 0	Contre : 0

- **Taxe GEMAPI : définition du produit attendu 2021**

Il propose de maintenir le même montant qu'en 2020, soit 82 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote à l'unanimité le produit attendu 2021 de la GEMAP pour un montant de 82 000 €.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 30	Abstention : 0	Contre : 0

BUDGET ECONOMIQUE ZA

- **Affectation des résultats du budget annexe Economie -Zones d'activités**

Projet de délibération présenté par Michel RICOU-CHARLES

Le Président, Michel RICOU-CHARLES, informe les délégués de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy des résultats de l'année 2020 pour le Budget Economique ZA :

- un excédent de fonctionnement de : 218 825.37 €
 - un déficit d'investissement de : 127 114.13 € €
- Le montant du solde des restes à réaliser est de : - 146 414.53 €

Le besoin de financement en investissement est de : 273 528.66 €

Proposition d'affecter la somme de 218 825.37 € en réserves d'investissement, en fonctionnement pas de report d'excédent.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du résultat du budget Economique ZA comme indiqué ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 30	Abstention : 0	Contre : 0

- **Budget Annexe Economie -Zones d'activités 2021**

Projet de budget présenté par Michel RICOU-CHARLES

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget annexe Economie -Zones artisanales 2021 de la CCBD qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 350 834,00 €
- En section d'investissement à 838 887,66 €.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 27	Abstention : 3	Contre : 0

- **Versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Economie -Zones d'activités**

Projet de délibération présenté par Michel RICOU-CHARLES

Afin de pouvoir équilibrer le budget annexe Economie-Zones d'activités, il est proposé de verser une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 125 000€.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, approuve à la majorité le versement de la subvention de 125 000 € du budget principal au budget annexe économique-zones artisanales.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 29	Abstention : 1	Contre : 0

BUDGET TRAITEMENT OM

- **Affectation des résultats du budget annexe Traitement des déchets**

Projet de délibération présenté par Michel RICOU-CHARLES

Le Président, Michel RICOU-CHARLES, informe les délégués de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy des résultats de l'année 2020 pour le Budget Traitement des déchets:

- un excédent de fonctionnement de : 229 683.42 €

- un excédent d'investissement de : 206 035.85 €

Le montant du solde des restes à réaliser est de : - 382 058.76 €

Le besoin de financement en investissement est de : 176 022.91 €.

Le Président propose :

- d'affecter la somme de 176 022.91 € en réserves d'investissement,

- de reporter en fonctionnement de la somme de 53 660.51 € en excédent.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, approuve à l'unanimité, l'affectation du résultat du budget annexe Traitement des déchets comme indiqué ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 30	Abstention : 0	Contre : 0

- **Budget Annexe 2021 traitement des déchets**

Projet de budget présenté par Michel RICOU-CHARLES

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget annexe Traitement des déchets 2021 de la CCBD qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 2 382 560,00 €

- En section d'investissement à 2 428 818.76 €.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 28	Abstention : 1	Contre : 1

- **Taux de TEOM 2021**

Projet de délibération présenté par Michel RICOU-CHARLES

Le Président propose le maintien du taux à 14% pour la TEOM (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères) pour l'année 2021.

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire approuve à l'unanimité, le taux de 14% pour la TEOM pour l'année 2021.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 30	Abstention : 0	Contre : 0

- **Versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Traitement des déchets**

Projet de délibération présenté par Michel RICOU-CHARLES

Afin de pouvoir équilibrer le budget annexe traitement des déchets, le président propose de verser une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 62 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à la majorité, le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Traitement des déchets 2021, d'un montant de 62 500,00 €.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 30	Abstention : 0	Contre : 0

- **Suppression de l'exonération de TEOM pour les immeubles non desservis par le service d'enlèvement des déchets**

Projet de délibération présenté par Christian GILARDEAU TRUFFINET

L'article 1521 du Code général des Impôts modifie le dispositif d'exonération de TEOM pour les locaux situés dans les parties de communes où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures. Il permet aux communes et à leurs groupements, sur délibération, de supprimer cette exonération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité approuve la suppression de l'exonération de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, applicable aux locaux situés dans les parties de communes où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 30	Abstention : 0	Contre : 0

BUDGET SPANC

- **Affectation de résultats du Budget annexe SPANC**

En l'absence de besoin de financement en investissement, il n'y a pas lieu de délibérer.

- **Budget Annexe 2021 SPANC**

Projet de budget présenté par Michel RICOU-CHARLES

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le budget annexe SPANC 2021 de la CCBD qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 44 000,00 €
- En section d'investissement à 26 677,10 €.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 29	Abstention : 1	Contre : 0

- **Versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe SPANC**

Projet de budget présenté par Michel RICOU-CHARLES

L'article L.2224-2 du Code Général des Collectivités territoriales interdit la prise en charge de dépenses des services publics industriels et commerciaux (cas du service public

d'assainissement non collectif (SPANC) par le budget général. Ces services doivent être financés par l'utilisateur au travers d'une redevance.

Toutefois une dérogation au principe de non prise en charge par le budget principal est possible, notamment lors de la création des SPANC et pour une durée limitée aux cinq premières années qui suivent cette création.

Considérant la fusion des intercommunalités en 2017, le président propose de verser une subvention d'équilibre de 39 000 €, afin de permettre l'équilibre de ce budget.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité, le versement d'une subvention de 39 000 € du budget Principal qui sera affectée au budget annexe « SPANC ».

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 30	Abstention : 0	Contre : 0

BUDGET MASSIF DE CEUZE

- **Affectation de résultats du Budget annexe Massif de Céüze**
En l'absence de besoin de financement en investissement, il n'y a pas lieu de délibérer.
- **Budget Annexe 2021 Massif de Céüze**
Projet de budget présenté par Michel RICOU-CHARLES

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le budget primitif annexe Massif de Céüze 2021 de la CCBD qui s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement à 34 507,00 €
- En section d'investissement à 130 217,20 €.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 29	Abstention : 1	Contre : 0